

Rabat, le 28 mai 2025

CIRCULAIRE N° 6658/232

Objet : Classement dans le tarif du droit d'importation d'un produit dénommé "Goat Full Milk".

Réf. : Article 45 ter du Code des Douanes et Impôts Indirects.

La question a été posée de connaître le classement dans le tarif du droit d'importation d'un produit dénommé "Goat Full Milk".

Description et utilisation

Il s'agit d'une poudre blanchâtre constituée de lait de chèvre entier enrichi de lactose et de concentré de protéines de lactosérum de chèvre.

Cette poudre, conditionnée dans des sacs de 25 kg, est utilisée comme ingrédient dans l'industrie agroalimentaire, notamment pour la fabrication de produits laitiers recombines, de desserts lactés ou d'aliments transformés à base de lait.

Classement :

De ce qui précède, le produit dénommé "Goat Full Milk" consistant en composants naturels du lait sans addition de sucre est classé, par application des RGI 1 et 6, à la sous-position 0404.90 du Système harmonisé, rubrique 0404.90.20.00 du tarif du droit d'importation.

Toute difficulté d'application sera portée à la connaissance de l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.

Administration des Douanes et Impôts Indirects
Direction des Etudes et de la Coopération Internationale
Le Directeur des Etudes et de la Coopération Internationale
Lhassane HALLOU

SGIA/Diffusion/30-05-25/17h05

www.douane.gov.ma

080100 7000 : الرقم الإقتصادي : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 : الهاتف : الرباط - المغرب • النخيل، حي الرياض - الرباط - المغرب • الفاكس : +212 537 71 78 15/14

Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat - Maroc • Tél. : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • N° Economique : 080100 7000
Fax : +212 537 71 78 14/15